

// Dossier de demande de subvention communale // // Annexe Cerfa 12156*05 //

Fonctionnement - 2021 - Solidarité

Document à retourner avant le 14 février 2021 au service concerné

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date butoir ne sera pas pris en considération

Nom de l'association :

EN DATE DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

LES PUBLICS DE L'ASSOCIATION

	Nombre d'adhérents à l'association :		
•	dont % de l'effectif total		
•	dont de sexe masculin qui représente % de l'effectif total		
	Nombre d'actifs :		
•	dont résident à Pierrefeu-du-Var		
•	dont résident "		
•	dont résident "		
•	dont résident "		
	Nombre d'adhérents en situation de handicap dont participant aux action		
	LES MOYENS HUMAINS		
	Nombre de salariés intervenant pour le compte des activités de l'association :		
•	dont en CDD		
•	dont en CDI		
•	dont en emploi aidé et / ou engagement civique		
	Conversion en Equivalence Temps Plein Travaillé :ETPT		

Exemple: 1 salarié à temps partiel (80%) recruté le 1er juillet: il représente 0,4 ETPT (1 x 0,8 x 6/12)

LES COTISATIONS

COMPLETER EN AUTANT DE FOIS PAR RAPPORT A VOTRE GRILLE TARIFAIRE

Exemple : Tarif de l'adhésion pour les dirigeants 30€ dont 10 € versés à un organisme délégataire

Tarif de l'adhésion pour les:: ::	€ dont€ versés à		
Tarif de l'adhésion pour les: ::€ dont			
Tarif de l'adhésion pour les :€ dont€			
Montant global des adhésions perc	ues par l'association :€		
Montant global versé à un organisme délégataire au titre des licences :€			
LES ACTIONS ET LEURS RAYONNEMENTS			
SUR LA COMMUNE	ZONE GEOGRAPHIQUE		
Nombre d'évènement :	☐ Département		
O	☐ Région		
O	☐ France		
O			
	OCIATIF PIERREFEUCAIN		
VOTRE PARTICIPATION AU COURS DES ANNEES 2019 ET 2020			
☐ FORUM DES ASSOCIATIONS ☐ FÊTE DE LA SOUPE ☐ TELETHON ☐			
PARTENARIAT AVEC □ ESPACE JEUNES □ ECOLE ANATOLE FRANCE □ MATERNELLE □ CRECHE MUSARDIERE			
Cadre réservé à l'administration			
Dossier reçu le : / /			
Dossier complet : oui non			
Subvention Fonctionnement demandée en 2021 : € Subvention Projet 1 demandée en 2021 : € / Subvention Projet 2 demandée en 2021 : €			
Montant proposé par la commission « vie associative » : FCT : € / PJT 1 : € / PJT 2 : €			
Subvention accordée pour l'année 2021 – décision du conseil municipal :€			